



TIERS-LIEU SAINTE-MARTHE : PRÉPARER LE TERRITOIRE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION

À Grasse (06), les habitants disposent d'un espace pour expérimenter un modèle de développement local durable, socialement et écologiquement innovant.



© SCIC Tétris

Le projet

Le tiers-lieu Saint-Marthe de Grasse est labellisé Fabrique numérique du territoire. Il propose une démarche qui lie transition économique, sociale, numérique et écologique.

Implanté sur un terrain de 9 500 m² et développé par une Société coopérative d'intérêt collectif (la SCIC Tétris), il regroupe des publics très différents : salariés de la SCIC, membres d'associations hébergées, jeunes volontaires en Service civique, public en remobilisation vers l'emploi.

Son objectif : préparer et adapter le territoire aux enjeux de la transition écologique et solidaire, notamment en mettant en avant le « dialogue entre deux transitions » (écologique et numérique) et la démarche d'entrepreneuriat de territoire. Situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, ce tiers-lieu propose aux habitants du quartier une cinquantaine d'activités d'éducation populaire sur le développement durable par semaine. Il accueille un générateur et un incubateur de projets pour favoriser le développement d'activités socio-économiques en lien avec la transition. En tant que Jeune Entreprise universitaire, il reçoit des séminaires de recherche et des résidences artistiques.

En mélangeant les populations, ce tiers-lieu s'est lancé le défi d'être un vecteur positif pour la transition numérique grâce à des ateliers adaptés aux différents niveaux des participants.

Objectifs

Développer un territoire 100 % inclusif

Préparer et adapter le territoire aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la transition écologique et solidaire

Travailler autour de la transition numérique comme source de créativité et d'innovation

Spécificités du programme

- ➔ Mettre en place la **transition écologique** et territoriale par **l'innovation sociale**
- ➔ Développer des **modèles innovant liés à l'économie sociale et solidaire** : 1^{re} Jeune Entreprise universitaire ESS de France (JEU), Jeune Entreprise innovante (JEI), pôle territorial de coopération associative...
- ➔ Proposer un **pôle de R&D numérique**
- ➔ Être un **tiers-lieu citoyen et culturel** (Drac Paca)



PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Alpes-Maritimes



Grasse est la ville centre de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG), composée de 23 communes urbaines, péri-urbaines et rurales, et comptant plus de 100 000 habitants. La partie rurale (80 % du territoire) est incluse dans le parc naturel régional (PNR) des Pré-Alpes d'Azur.

FINANCEMENTS

49 % de subventions publiques dont État (64,3 %), Agglomération (26,3 %), Région (4,5 %) et aides diverses

51 % de revenus liés aux activités du tiers-lieu (formations, séminaires...) et mutualisations, réciprocity et bénévolat (via le statut de la SCIC)

CALENDRIER

2011 : début de la dynamique
2015 : création de la SCIC
2019 : labellisation Fabrique numérique de territoire

1,365 M€
de budget prévisionnel pour les
trois prochaines années

LA PAROLE AUX ACTEURS LOCAUX

“ Le tissu socio-économique peut bénéficier des expérimentations menées par le tiers-lieu, et les institutions peuvent aussi participer à des démarches d'innovations sociales territoriales. Notre vision : un territoire 100 % inclusif !

Geneviève Fontaine

Administratrice de la SCIC Tetris

LA PAROLE AUX PARTENAIRES

“ Le tiers-lieu Sainte-Marthe est au cœur d'un quartier politique de la ville. Cet espace permet la diversité des rencontres au travers d'une multitude d'activités comme l'art, le fablab, le numérique, la culture ou la création, grâce au service civique, au bénévolat et à la formation.

Adélaïde Gérard

Chargée de mission Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens de l'ANCT pour la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur

ZOOM SUR

LE PROGRAMME

Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens est un programme interministériel qui vise à donner accès à de nouvelles activités et de nouveaux services aux habitants, partout sur le territoire, grâce au renforcement des tiers-lieux. En soutenant ceux qui créent, inventent et portent ces nouvelles activités, l'État ambitionne de :

- rendre les projets de tiers-lieux soutenables dans les territoires ;
- valoriser l'entrepreneuriat en favorisant la coopération ;
- mettre en réseau et outiller ces communautés professionnelles.



Nouveaux lieux
Nouveaux liens

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Territoires d'industrie fait partie. L'Agence participe à cette nouvelle approche souhaitée par le gouvernement, en partenariat avec les collectivités territoriales, afin de relancer les dynamiques industrielles de la France dans le cadre d'une stratégie déterminée de reconquête et de développement industriels des territoires.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Retrouvez l'Agence sur :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr

